

ANNEXE III - A

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif pour permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond à cette obligation pour la commune. Elle est, comme le Rapport sur les Orientations Budgétaires et le Budget Primitif 2018, disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le « cycle » budgétaire est le suivant : rapport d'orientations budgétaires, budget primitif, décision(s) modificative(s), compte administratif.

Le compte administratif présente les résultats de l'exécution du budget définissant les opérations réalisées au cours de l'année.

Les résultats du seul exercice 2017 s'établissent comme suit :

	2017
Résultat de fonctionnement	655 718.88 €
Résultat d'investissement	906 302.30 €
Résultat global de clôture	1 562 021.18 €

Ces données sont principalement la résultante des choix de gestion suivants :

- Le pilotage serré des dépenses de fonctionnement instauré depuis quelques années,
- L'augmentation des taux de fiscalité en 2017 pour la Taxe d'Habitation et la Taxe sur le Foncier Bâti ; cette augmentation permettant de restaurer les équilibres financiers fondamentaux, mis à mal par la baisse drastique des dotations de l'Etat, et ainsi contribuer à l'autofinancement des investissements,
- Les cessions foncières de patrimoine communal à titre onéreux ; ces dernières ont permis une recette nette exceptionnelle de 1.2 millions d'euros

I. SECTION DE FONCTIONNEMENT

A. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constituées en grande partie de dépenses obligatoires. Il s'agit des charges à caractère général, des charges de personnel, des charges liées à l'adhésion de certains syndicats intercommunaux et enfin au remboursement des intérêts de la dette.

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2017	OBSERVATIONS
CHARGES A CARACTERE GENERAL	929 087 €	Prise en compte de la hausse des prix des fournitures et des services, due à l'inflation, à l'actualisation des contrats et aux tarifs règlementés Poursuite de la maîtrise des dépenses
CHARGES DE PERSONNEL	2 167 162 €	Les avancements statutaires d'échelon et de grade Une baisse significative liée à des départs d'agents qui n'ont pas été remplacés.

AUTRES CHARGES DE GESTION	652 552 €	Ce chapitre regroupe les participations aux syndicats intercommunaux, au SDIS, les subventions aux associations, les indemnités des élus.
ATTENUATIONS DE PRODUITS	109 523 €	Prélèvement pour carence de logements sociaux (loi SRU), dégrèvement Taxe d'Habitation sur logements vacants
CHARGES FINANCIERES	92 779 €	Païement des intérêts des emprunts en cours de remboursement.
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 086 €	Dictionnaires et calculatrices pour les écoles
OPERATIONS D'ORDRE	1 907 209 €	Ecriture de sortie d'actif liée à des cessions
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	178 768 €	Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement des investissements prévus
TOTAL	6 039 167€	

B. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2017	OBSERVATIONS
PRODUITS DE GESTION COURANTE	31 950 €	Loyer des locations des biens de la Communes, recettes issues du recyclage
VENTE DE PRODUITS ET SERVICES	141 189 €	Ce chapitre regroupe les recettes prévisionnelles relatives à l'exploitation des services communaux (cantine, CLSH, occupation du domaine public, concessions...)
IMPOTS ET TAXES	3 932 498 €	La recette fiscale augmente légèrement du fait de l'actualisation des bases d'imposition et des taux de fiscalité locale. L'attribution de compensation reste stable. Le produit des autres taxes (droits de mutation, FPIC, taxe sur l'électricité, ...) est constant
DOTATIONS ET SUBVENTIONS	555 636 €	La contribution au redressement des finances publiques de l'Etat est maintenue mais réduite de moitié pour 2017
AUTRES PRODUITS DE GESTION, PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 992 772 €	Il s'agit essentiellement de legs, cessions, et recettes exceptionnelles.
ATTENUATIONS DE CHARGE	23 383 €	Remboursement sur rémunération du personnel par les assurances
OPERATIONS D'ORDRE BUDGETAIRE	17 457 €	Amortissement de subventions
TOTAL	6 694 885 €	

7 SECTION D'INVESTISSEMENT

A. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2017	OBSERVATIONS
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30 577 €	Frais de réalisation de document d'urbanisme
	7 939 €	Logiciel, insertion dans la presse
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	614 877 €	Subventions
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (ACQUISITIONS)	169 670 €	Acquisitions de véhicules, installations techniques, agencements
IMMOBILISATIONS EN COURS (TRAVAUX, CONSTRUCTIONS) ET FRAIS D'ETUDES	1 754 912 €	Etudes et travaux
DOTATIONS	128 683 €	Plan de relance FCTVA

SUBVENTIONS	18 000 €	Participation pour non réalisation d'aire de stationnement
EMPRUNTS	349 146 €	Remboursement du capital d'emprunt
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	79 950 €	Dation en paiement
OPERATION D'ORDRE BUDGETAIRE	17 457 €	Bascule FCTVA en recette de fonctionnement et amortissement subvention
TOTAL	3 171 211 €	

B. RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRES BUDGETAIRES	CA 2017	OBSERVATIONS
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	1 266 596 €	Subventions perçues du Conseil départemental, de Terre de Provence Agglomération, de l'Etat
DOTATIONS	536 448 €	FCTVA (remboursement par l'état d'une partie de la TVA acquittée), taxe d'aménagement
DOTATIONS, RESERVES	188 492 €	Excédent de fonctionnement capitalisé
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	178 768 €	Crédits dégagés de la section de fonctionnement pour contribuer au financement des investissements prévus
OPERATION D'ORDRE BUDGETAIRE	1 907 210 €	Plus-values, écriture de sortie d'actif Amortissements
TOTAL	4 077 513 €	

PLAN PLURIANUEL D'INVESTISSEMENT : DEPENSES D'EQUIPEMENT REALISEES ET SUBVENTIONS PERCUES EN 2017

PROGRAMMES DE TRAVAUX	DEPENSES	SUBVENTIONS ENCAISSEES (Etat, Conseil Départemental)
<i>BUSAGE ET BASSIN D'ORAGE</i>	4 000 €	
<i>CHAPELLE SAINT MICHEL</i>	15 000 €	
<i>COMPLEXE SPORTIF</i>	39 000 €	37 000 €
<i>CRECHE</i>	102 000 €	
<i>DEPENSES DIVERSES</i>	112 000 €	16 000 €
<i>ECLAIRAGE PUBLIC</i>	11 000 €	
<i>FACADES</i>	9 000 €	
<i>ESPACE INTERGENERATIONNEL LA DURANCE</i>	1 603 000 €	1 215 000 €
<i>VEHICULE ELECTRIQUE PM</i>	26 000 €	
<i>VEHICULES ST</i>	48 000 €	
TOTAL	1 969 000 €	1 268 000 €